

Image not found or type unknown



Demande de la nationalite francaise

Par **yao ehua serge**, le **06/12/2010 à 10:42**

Bonjour,rnj'ai mon père qui est français par réintégration,alors j'ai procedé à ma demande de nationalité française en 2007 et cela m'a été refusé,le motif du refus est que mon père m'a reconnu à deux reprise(à ma naissance et à mon arrivée sur le territoire français).j'ai pris un avocat pour un recours à la date de novembre 2007 frais payé et jusque qu'aujourd'hui je n'ai aucune reponse,mon avocat m'a donné plusieurs dates et à ses dates aucune audiences n'a été tenu.je ne sais même plus ou donner de la tête alors j'aimerais solliciter votre aide afin de pouvoir m'en sortir.j'ai tous mes dossiers et je suis joignable à tous moment,s'il vous plaît aidez moi.merci

Par **mimi493**, le **06/12/2010 à 14:33**

A quelle date votre père a réintégré la nationalité française, avez-vous le décret ?
Quelle est votre date de naissance ?